



Lester B. Pearson  
School Board

Commission scolaire  
Lester-B.-Pearson

The following is a copy of a resolution adopted by the Council of Commissioners of the Lester B. Pearson School Board at its Regular Meeting held in Dorval, Québec on October 29, 2018.

**Resolution number 2018-10-#02**

***Financial Statements 2017-2018***

WHEREAS the Lester B. Pearson School Board must submit its financial statements for the 2017-2018 school year in the format required by the *Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal* and the *Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur*; and

WHEREAS in accordance with the provisions of section 286 of the *Education Act*, public notice has been given; and

WHEREAS, in their report, the External Auditors have given their opinion that the financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Lester B. Pearson School Board as of June 30, 2018, and the results of its activities, the changes in its net financial assets (net debt) and its cash flows for the year then ended in accordance with the Canadian public sector accounting standards; and

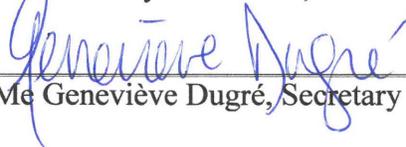
WHEREAS, as its meeting of October 22, 2018, the Audit Committee reviewed the 2017-2018 Financial statements and proposed their acceptance:

WHEREFORE IT WAS MOVED BY Commissioner D. Pavone AND UNANIMOUSLY RESOLVED:

THAT acceptance be given to the Lester B. Pearson School Board 2017-2018 Financial Statements, for submission to the *Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal* and the *Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur*, showing revenues of \$297,172,958 and expenses of \$303,181,504, for a deficit of \$6,008,546.

*I certify that this document is an extract from the minutes of the Lester B. Pearson School Board Council of Commissioners' meeting held on October 29, 2018; this text is subject to ratification by approval of the minutes of said meeting at the next meeting of the Council of Commissioners to be held on November 26, 2018.*

This 30<sup>th</sup> day of October, 2018

  
Me Geneviève Dugré, Secretary General



Lester B. Pearson  
School Board

Commission scolaire  
Lester-B.-Pearson

COPIE d'une résolution adoptée par le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson lors d'une séance ordinaire tenue à Dorval, Québec, le 29 octobre 2018.

---

**Résolution numéro 2018-10-#02**

***États financiers de 2017-2018***

ATTENDU QUE la Commission scolaire Lester-B.-Pearson doit présenter ses états financiers pour l'année scolaire 2017-2018 selon la formule exigée par le *Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal* et le *Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur*; et

ATTENDU QUE conformément à l'article 286 de la *Loi sur l'instruction publique*, un avis public a été donné; et

ATTENDU QUE, selon l'opinion des auditeurs externes qui figure dans leur rapport, ces états financiers présentent avec exactitude, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson au 30 juin 2018 et le résultat de ses activités, le changement concernant son actif financier net (dette nette), ses flux de trésorerie pour l'année terminée à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public; et

ATTENDU QUE, à sa réunion du 22 octobre 2018, le comité de vérification a étudié les états financiers de 2017-2018 et proposé de les accepter :

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le commissaire D. Pavone et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE les états financiers de 2017-2018 de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson soient approuvés pour être présentés au *Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal* et au *Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur*, indiquant des revenus de 297 172 958 \$ et des dépenses de 303 181 504 \$, pour un déficit de 6 008 546 \$.

*Je certifie que le présent document est tiré du procès-verbal de la réunion du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Lester-B.-Pearson tenue le 29 octobre 2018 et que le texte ci-dessus doit être ratifié par l'approbation du procès-verbal de cette réunion lors de la prochaine séance du Conseil des commissaires qui aura lieu le 26 novembre 2018.*

Ce 30<sup>e</sup> jour d'octobre 2018

M<sup>e</sup> Geneviève Dugré, secrétaire générale